

*Jurisprudence / 2. Procédure pénale*

## **Nr. 43 Tribunal fédéral, I<sup>re</sup> Cour de droit public, Arrêt du 26 mai 2015 dans la cause A. contre Ministère public du canton de Genève – [1B\\_158/2015](#)**

**Art. 226 al. 5, 393 ss CPP: refus du tribunal des mesures de contrainte d'ordonner la détention provisoire; annonce d'un recours par le ministère public.**

*Le ministère public qui entend recourir contre le refus du tribunal des mesures de contrainte d'ordonner le placement d'un prévenu en détention provisoire est tenu de l'annoncer immédiatement à ce même tribunal, de vive voix si – ce qui est...*

Ce document est disponible pour les abonnés ou les clients payants par document.

S'abonner →

Acheter →

Login